

# Objectifs

## Le master repose sur des enseignements complémentaires entre des approches juridiques et gestionnaires, source de professionnalisation.

Cette formation poursuit ainsi deux objectifs.

D'une part, elle permet l'acquisition des compétences générales d'un diplôme de master de droit public, et d'autre part, elle a vocation à renforcer les compétences spécialisées nécessaires à la gestion, l'optimisation, la valorisation, et la protection du patrimoine du secteur public.

Ainsi, ce master favorise l'acquisition de compétences recherchées par de nombreuses institutions, étatiques ou locales, qui font face à des défis majeurs. En effet, les problématiques patrimoniales, qu'elles soient urbaines, immobilières et foncières, écologiques, domaniales, culturelles, immatérielles, se trouvent au cœur des enjeux de transformation du secteur public.

## Débouchés professionnels

Ce master débouche d'abord sur des emplois dans le secteur public, au sein d'administrations centrales, déconcentrées ou décentralisées :

- en étant fonctionnaire, après obtention d'un concours administratif
- ou bien en tant qu'agent contractuel.

Le master débouche notamment sur les métiers suivants dans les administrations :

- Attaché d'administration (service des affaires générales, juridique, urbanisme, commande publique, patrimoine, finances, etc.)

- Juriste et juriste spécialisé sur les questions patrimoniales
- Chargé de mission optimisation du patrimoine
- Gestionnaire du patrimoine

Il est aussi possible d'intégrer une entreprise publique ou privée, une société d'économie mixte, une société publique locale, etc. en tant que :

- Juriste et juriste spécialisé
- Avocat publiciste
- Conseiller juridique
- Consultant

Enfin, la poursuite d'étude vers la réalisation d'une thèse de doctorat de droit public est envisageable.

## Atouts de la formation

- Une formation sur deux années à la méthodologie des concours administratifs délivrée par les professionnels du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn.
- Des projets tutorés concrets à réaliser en master 1, pour développer son expérience et ses *softs skills*, de plus en plus attendues dans le monde professionnel
- Des conférences d'actualité pour cultiver une ouverture d'esprit, liée aux enjeux professionnels mais aussi à des perspectives ouvertes par la recherche
- Un master qui bénéficie directement des réflexions et des apports de la recherche en étant adossé aux axes de recherche de l'INU Champollion et de l'Institut Fédératif de Recherche en droit de Toulouse.

## Conditions d'accès

En première année, cette formation est accessible aux diplômés d'une licence de droit ou licence administration économique et sociale. Tout autre parcours pertinent pourra toutefois être étudié.

En deuxième année, les étudiants ayant validé la première année ont un accès de droit. Un dossier de candidature sera à déposer pour tout autre titulaire d'un master 1.

Ce master est aussi accessible dans le cadre de la formation continue.

## Contact

### Responsable(s) pédagogique(s) :

**Céline Gueydan, Maître de conférences en droit public**  
celine.gueydan@univ-jfc.fr

**Nathalie Bettio, Maître de conférences en droit public**  
nathalie.bettio@univ-jfc.fr

### Scolarité :

**05 63 48 64 34**  
scolarite-master-droit-public@univ-jfc.fr

### Formation continue :

**05 63 48 64 00**  
formation-continue@univ-jfc.fr

**INU Champollion**  
Place de Verdun  
81 000 Albi



Institut National  
Universitaire  
**Champollion**

[www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)



Institut National  
Universitaire  
**Champollion**

**MASTER**

**DROIT  
PUBLIC**

Gestion et patrimoine publics

**Campus d'Albi**

# Compétences & savoir-faire

Au terme des deux années du master, l'étudiant sera capable d'évoluer dans un environnement professionnel en se saisissant des enjeux juridiques et managériaux qui caractérisent les organisations publiques. Il saura plus particulièrement :

- Assurer le conseil juridique auprès des élus et dirigeants des administrations
- Diriger un service (affaires générales, juridiques, urbanisme, finances, etc.)
- Élaborer des actes juridiques relevant du droit public
- Réaliser des études de fond sur des opérations juridiques au sein du secteur public
- Mobiliser les principes et les outils de la gestion de projet en contexte public
- Piloter et évaluer une politique publique patrimoniale
- Mener des opérations de valorisation et de protection du patrimoine public
- Maîtriser les modalités financières et fiscales de la gestion du patrimoine public.



## 1<sup>e</sup> année

Semestre 1	CM	TD	ECTS
<b>Enjeux juridiques du secteur public et du patrimoine public</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit des services publics</li> <li>• Droit des actes administratifs</li> <li>• Droit public local</li> <li>• Droit de la fonction publique</li> </ul>	132h	30h	18
<b>Enjeux de la gestion du secteur public et du patrimoine public</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finances locales</li> <li>• Gestion publique</li> </ul>	50h		6
<b>Développer son employabilité 1</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de projets</li> <li>• Anglais</li> </ul>	6h	31h	6

## Semestre 2

<b>Principes juridiques du secteur public et du patrimoine public</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit de la commande publique</li> <li>• Droit public économique</li> <li>• Droit de la responsabilité administrative</li> <li>• Droit de l'urbanisme</li> <li>• Droit de l'aménagement du territoire</li> </ul>	162h	30h	21
<b>Principes managériaux des organisations publiques et du patrimoine public</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion budgétaire et comptable publique</li> <li>• Management des organisations publiques</li> </ul>	50h		3
<b>Développer son employabilité 2</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation aux concours administratifs</li> <li>• Gestion de projets</li> </ul>		35h	6

# Programme

## 2<sup>e</sup> année

Semestre 3	CM	TD	ECTS
<b>Mutations de la notion de patrimoine public</b>	10h		3
<b>Pratiques juridiques de la gestion patrimoniale publique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation et protection des propriétés publiques</li> <li>• Valorisation et protection du patrimoine immatériel</li> <li>• Valorisation et protection du patrimoine naturel et environnemental</li> <li>• Développement local du patrimoine urbain</li> </ul>	70h		18
<b>Enjeux numériques de la gestion patrimoniale</b>	10h		3
<b>Initiation à la recherche sur la valorisation et la protection du patrimoine culturel</b>	20h		6

## Semestre 4

<b>Performance et optimisation de la gestion patrimoniale publique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage des politiques publiques</li> <li>• Analyse et stratégie des organisations publiques</li> </ul>	40h		3
<b>Développer son employabilité</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais appliqué au droit et à la gestion publique</li> <li>• Préparation aux concours</li> </ul>		31h	3
<b>Stage (4 mois) ou mémoire</b>		4h	21
<b>Modalités fiscales et financières de la gestion patrimoniale publique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiscalité du patrimoine</li> <li>• Financement du patrimoine</li> </ul>	35h		3

